

Trophées Bâtiment Circulaires 2023

Trophées Bâtiments Circulaires 2023

Les **Trophées Bâtiments Circulaires** ont été lancé en 2020 par le **Booster du Réemploi**, afin de :

- Mettre en avant les projets de réemploi innovants
- Montrer aux divers acteurs du secteur que le réemploi est une réalité
- Inspirer de nouvelles pratiques de consommation des matériaux du bâtiment



Trophées Bâtiments Circulaires

2023

Les deux premières éditions ont permis de réunir **plus de 50 opérations exemplaires** et fait émerger **16 lauréats**.

Parmi les candidats, des projets variés, venant de France, de Belgique et du Canada.



En 2022, le jury a décerné 8 prix :

1. Construction Résidentielle Neuve
2. Bâtiment résidentiel en rénovation
3. Bâtiment Tertiaire
4. Bâtiment Tertiaire - Mention "Projet d'envergure - adéquation entre réemploi et performance énergétique"
5. Bâtiment Tertiaire - Mention "Innovation et exemplarité"
6. Bâtiment Tertiaire - Mention "Eco-conception et démontabilité"
7. Prix hors cadre
8. Prix hors cadre – Mention « défi technique »

Trophées Bâtiments Circulaires 2023

Cette édition 2023 vise à promouvoir des projets de plus **grande ampleur** et fortement **reproductibles**

Objectif :

- montrer que le réemploi est possible à grande échelle et reproductible dans des opérations immobilières « classiques »
- mettre en valeur la transformation des pratiques en route chez les acteurs



Catégories

Trophées Bâtiments Circulaires 2023

MOA privés - réemploi



Logement

Rénovation
Neuf



Tertiaire

Rénovation
Neuf



MOA publics* - réemploi



Logement

Rénovation
Neuf



Tertiaire

Rénovation
Neuf



**Soumis au code des marchés publics*

Infrastructures et aménagements extérieurs - réemploi



Conception circulaire

Bâtiment intégrant des matériaux de réemploi

+

Surface minimum du projet pour candidature > 1000m²

Et / Ou

Projet pilote en vue de répliquer à l'échelle d'un parc immobilier

Bâtiment neuf ou réhabilité ayant intégré dans sa conception un ou plusieurs des 7 piliers de l'économie circulaire

Conditions de participation

Peuvent participer :

- Tous types de bâtiments publics ou privés, résidentiel, tertiaire, commercial, industriel, culturel, de santé...
- Tous types de projet d'infrastructures et d'aménagement de l'espace public.
- Opérations déjà livrées (ou au moins en partie si plusieurs phases) : réception au plus tard le **30 mai 2023**
- Opération situées en France (métropolitaine ou Outre-mer), en Belgique, en Suisse, au Luxembourg et au Canada

Pour participer

- Les candidats remplissent des études de cas en langue française sur le site de Construction 21

Déc Janv Fev Mars Avril Mai Juin Juil Sept Oct

1. Préparation et lancement du concours

Cadrage du concours
Constitution du jury
Communication sur le concours et lancement



20 février
Lancement et ouverture des candidatures

2. Etude des candidatures

Réception des dossiers de candidature
Etudes des dossiers



26 mai
Clôture des candidatures



3. Jury et résultats du concours

Jury du concours



4 juillet
Réunion du jury

4. Remise des prix

Tournage des vidéos pour les gagnants
Remise des prix



Octobre
Remise des prix

Critères d'évaluation



Catégories MOA privés, MOA publics, Infrastructures et aménagements extérieurs



Allongement de la durée de vie des matériaux :
réemploi, réutilisation, déconstruction sélective



Bilan environnemental (impacts évités)



Réplicabilité



**Nouvelles pratiques
et innovation**

- Stratégie d'intégration du réemploi
- Matériaux réemployés
- Logistique, stockage et processus d'achat
- Assurances / Garanties

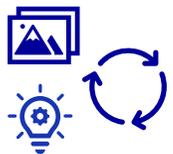


BONUS

- Autres piliers de l'économie circulaire*
- Economie sociale et solidaire
- Insertion professionnelle
- Bilan économique
- Cohérence globale du projet

** Consommation responsable, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale, écoconception, approvisionnement durable, recyclage*

Catégorie conception circulaire



Niveau de performance, de réplicabilité et d'innovation des
7 piliers de l'économie circulaire*

** Consommation responsable, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale, écoconception, approvisionnement durable, recyclage, allongement de la durée de vie des matériaux*



BONUS

- Economie sociale et solidaire
- Insertion professionnelle
- Equilibre économique
- Cohérence globale du projet